

Ca 17/06/2009 – Point 5.6 b
Championnats d'Europe Jeune Hobie-Cat 16
Du 4 au 8 Août 2009 au Lac de Côme, Italie

Règlement de sélection

1. OBJECTIFS

Afin de conserver d'ici 2012 le rang de première nation sur les épreuves internationales de référence « pour les jeunes » en catamaran, la FFVoile se donne pour 2009 sur ce Championnat d'Europe HC16 moins de 21 ans les objectifs suivants :

Classement des nations : Première nation.

Equipages Filles ou Garçons ou Mixtes : Podium et 2 équipages dans les 5 premiers.

2. ENCADREMENT DU CHAMPIONNAT

Il est composé d'un cadre de la FFVoile : Philippe NEIRAS entraîneur du Collectif « Bleuets ».

3. SÉLECTIONS

Les sélections sont arrêtées par le Comité de Sélection de la FFVoile.

Ce Comité de Sélection est constitué par :

- Le Vice Président en charge de la Voile légère, Jean Pierre CHURET.
- Le Directeur Technique National, Philippe GOUARD.
- Le Coach Manager des « Bleuets », Gildas PHILIPPE.

Ce comité pourra faire appel à des experts si nécessaire.

Modalités

a- Règlement

1. Les prétendants à la sélection doivent être de nationalité française, licenciés FFVoile 2009 et nés en 1989 et plus.
2. Le nombre maximum de places attribuées est le suivant :
 - Nombre de places pour les équipages Filles ou Garçons ou Mixtes : 2 places.
3. Sélection sur épreuve et sélection directe par le Comité de Sélection :

Le Comité de Sélection sélectionne directement dans le cadre du Dispositif National Permanent de la Détection :

 - Nombre d'équipages Filles ou Garçons ou Mixte : 2 équipage Filles ou Garçons ou Mixtes.

b- Composition de l'Equipe de France jeune HC16 2009

Le Comité de Sélection validera la composition de l'Equipe de France jeune HC16 pour le « Championnat d'Europe Jeune HC16 », au plus tard le 16 juillet 2009.

En cas de désistement, le comité de sélection désignera le remplaçant.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Comité de sélection pourra invalider la sélection et désigner un nouveau sélectionné.

Chaque coureur sélectionné devra être à jour de son suivi médical réglementaire.

Chaque coureur sélectionné autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

4. LOGISTIQUE

Pour le « Championnat d'Europe Jeune HC16 2009 » la FFVoile participera financièrement au déplacement des coureurs sélectionnés.

La FFVoile prend à sa charge les frais de l'encadrement.

La FFVoile fournira à chaque coureur et entraîneur une tenue Equipe de France jeune HC16 2009 : Championnat d'Europe jeune lac de Côme.

Chaque coureur mineur sélectionné devra fournir à la FFVoile une autorisation parentale (selon un modèle fourni par la FFVoile) et une autorisation de sortie du territoire national si celle-ci est exigée par la réglementation en vigueur.